

## **CHARTRE DES ABONNÉS DES LISTES DU DOMAINE MSH-PARIS.FR**

Vous venez de vous abonner à une liste du domaine msh-paris.fr.

Ce document a pour but de récapituler toutes les informations relatives à ce service.

Prenez connaissance de ce document. En vous abonnant ou en restant abonné, vous acceptez les conditions d'utilisation de cette liste.

### **1. OBJET DES LISTES D'INFORMATION DU DOMAINE MSH-PARIS.FR <sup>1</sup>**

Votre inscription à une des listes d'information du domaine msh-paris.fr est enregistrée.

Cet abonnement est gratuit, et vous permet de recevoir, en fonction de la liste concernée, en format html avec ou sans fichier attaché :

- la lettre d'information de la FMSH,
  - des informations relatives aux activités de la FMSH,
  - des informations à caractère scientifique provenant d'autres institutions,
  - des informations relatives aux travaux dans le bâtiment du 54 bd Raspail,
- etc.

### **2. VOS RESPONSABILITÉS**

Nous vous rappelons :

- que votre responsabilité d'auteur est engagée lorsque vous utilisez ce vecteur pour publier des informations. Ne perdez pas de vue le caractère public des messages adressés à cette liste. Le fait de poster un message dans cette liste constitue une autorisation explicite de diffusion et de reproduction dans les archives de la liste : [http://listmail.msh-paris.fr/wwf/art/\[nom de la liste\]](http://listmail.msh-paris.fr/wwf/art/[nom de la liste])
- qu'il est interdit de rediffuser à quiconque ou de réutiliser la liste des abonnés dans tout autre contexte que celui du fonctionnement de la liste elle-même. De même, tout usage commercial ou publicitaire de la liste de diffusion ou des informations qui y circulent est proscrit.

### **3. EXERCICE DU DROIT D'ACCÈS ET DE RECTIFICATION**

La liste des abonnés et l'archive des messages circulant dans la liste constituent des fichiers nominatifs concernés par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (modifiée par les lois n° 88-227 du 11 mars 1978, n° 92-1336 du 16 décembre 1992 et n° 94-548 du 1er juillet 1994).

Si vous vous exprimez dans une liste, bien entendu votre adresse apparaîtra dans ses archives.

Le droit d'accès et de rectification des informations vous concernant s'exerce auprès du responsable de la liste uniquement lorsque les outils automatiques mis à votre disposition sont inopérants. De même, vous pouvez demander aux responsables de liste de supprimer un de vos messages des archives.

---

<sup>1</sup> <http://listemail.msh-paris.fr/wws>

#### **4. CONSEILS IMPÉRATIFS**

- > ne confondez pas l'adresse des listes et l'adresse de l'automate de gestion des listes : ne jamais demander votre désabonnement dans les listes elles-mêmes ;
- > n'utilisez jamais les listes pour diffuser une information à caractère commercial. Vous pourriez être radié du service de listes du domaine msh-paris.fr ;
- > n'émettez pas de messages hors sujet ;
- > ne mettez pas en cause des individus publiquement ;
- > n'oubliez jamais le côté public de ces listes de diffusion ; prudence avant de poster un message, vous ne pourrez plus empêcher sa diffusion après son envoi ;
- > n'utilisez jamais les listes d'abonnés dans un contexte différent de celui des listes elles-mêmes ; ne jamais faire de publi-postage à partir d'une collection d'adresses extraites même partiellement d'une des listes du domaine msh-paris.fr ;
- > Lors de votre abonnement utilisez toujours votre adresse canonique (celle qui est utilisée dans le champ "From:" de vos messages), dans le cas contraire vous pourriez éprouver des difficultés pour vous désabonner ;
- > n'abonnez jamais de sous-listes dans ces listes ;
- > si quelqu'un commet un abus, ne protestez pas dans la liste, mais plutôt auprès du responsable de la liste.

#### **6. RADIATION**

La FMSH se réserve la possibilité de changer les caractéristiques de son service de listes. En outre, la FMSH, de sa propre initiative ou à la demande d'un propriétaire de liste, peut vous interdire tout accès aux listes du domaine msh-paris.fr sans préavis ni justification pour des motifs techniques ou à cause d'abus. De même, la FMSH peut arrêter des listes.

#### **7. ACCEPTATION DES CONDITIONS D'UTILISATION**

Si vous n'acceptez pas ces conditions d'accès aux listes du domaine msh-paris.fr, merci de vous désabonner immédiatement. Pour cela, envoyez un email à [nom de la liste]-unsubscribe@msh-paris.fr.

En ne le faisant pas, vous reconnaissez avoir été informé de ce qui précède.